



LE CADRE ET LES PRINCIPAUX AXES DU TNE

Les TNE sont portés par le Secrétariat Général Pour l'Investissement, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et opérés par la Banque des territoires, avec les collectivités partenaires, la Trousse à projets, les académies et Réseau Canopé.

Les travaux d'élaboration du projet TNE du Cher, pilotés par la Délégation de Région Académique pour le Numérique Educatif (DRANE) en collaboration avec la DSDEN du Cher et les différents partenaires ont débuté depuis plusieurs mois. Un diagnostic du territoire a été réalisé. Il comprend des indicateurs portant sur la situation socio-économique du territoire, sa situation sur le plan éducatif et en matière de numérique.

Les TNE offrent l'opportunité de bâtir un système éducatif capable de répondre à deux ambitions indissociables : l'élévation générale du niveau et une plus grande justice sociale. Ils doivent également permettre d'accélérer la transformation et de mieux anticiper les enjeux du déploiement du numérique dans les territoires.

Durée de l'expérimentation : 3 ans de septembre 2022 à août 2025



Le TNE du Cher vise à renforcer une dynamique de territoire incluant tous les acteurs de l'éducation nationale et de ses partenaires à l'échelle du département, pour expérimenter des dynamiques locales pour lutter contre la fracture numérique, favoriser les usages du numérique et l'orientation des filles dans les métiers du numérique.

LES PISTES D'ACTION

De premières actions sont déjà engagées : le déploiement de l'ENT PrimOT pour le 1er degré, la robotique dans les classes, les cafés numériques, la formation au numérique dans le cadre de l'école académique de la formation continue (EAFC).

Équipement

- Complément socle numérique pour les écoles repérées
- Pool d'équipements pour les familles en fracture numérique
- [Archiclasse](#)

Formations

- Accompagnement aux équipements / ressources / parentalité
- Formation 1D et 2D
- Communauté de pratiques
- Compétences numériques (CRCN - [Pix](#))

Ressources

- PrimOT
- Compte ressources national enseignant
- Kit robotique et codage
- Réalité virtuelle
- Projets pédagogiques innovants

Parentalité et inclusion

- Ateliers d'e-Parentalité
- Accompagnement aux usages numériques en famille
- Mobile multimédia
- Inclusion des enfants à besoins particuliers
- E-devoirs faits

LE SEMINAIRE « TERRE NUMERIQUE »

Différents événements jalonnent les trois années du projet TNE. Le premier, le séminaire « Terre numérique » réunira les **16 et 17 novembre 2022 au Centre des congrès de Vierzon** l'ensemble de la communauté éducative de l'académie et des acteurs du territoire pour 2 jours de conférences inspirantes, d'ateliers innovants et d'échanges de pratiques.

Cet événement rassemblera des professionnels de l'éducation (enseignants, formateurs, chefs d'établissements, inspecteurs), des représentants des collectivités territoriales, des élus, des Edtechs, des représentants des parents d'élèves et des réseaux associatifs.

Ce séminaire s'inscrit également dans le cadre de la formation continue des personnels de l'académie.

Suivront les années suivantes d'autres journées-phare pour faire vivre une véritable communauté apprenante.

COMMENT S'IMPLIQUER DANS LE TNE ?

Chacun peut contribuer à la dynamique de renforcement des usages du numérique, soit dans sa classe, soit en équipe, soit en partenariat.

Différentes modalités sont possibles :

Candidater à des appels à projets spécifiques : robotique, création numérique...

Déposer un projet dans le cadre de l'appel à projet "innovation"

Candidater à l'appel à contribution pour le séminaire "Terre numérique"

Renforcer et rendre visible l'existant

L'appel à projet « innovation » est ouvert en continu (partenariats possibles).

Les projets doivent avoir pour objectif l'accélération de la transformation des pratiques pédagogiques au et par le numérique. Les réponses à l'appel à projet se font en ligne via le lien :

<https://demarches-orleans-tours.colibris.education.gouv.fr/territoires-numeriques-educatifs/>

Une commission constituée de représentants de l'éducation nationale et des partenaires se réunit régulièrement pour sélectionner les dossiers.

Des subventions pourront être attribuées en fonction des priorités du TNE. Les équipements dans le cadre du TNE devront être cofinancés par les collectivités territoriales (*Le TNE n'a pas vocation à se substituer aux compétences des collectivités territoriales qui concernent les équipements et la maintenance dans les établissements scolaires*).

Les appels à projets spécifiques sont en cours d'élaboration (création numérique, bouger avec le numérique, codage et robotique, oral et numérique, ateliers filles et numérique, socle numérique dans les écoles élémentaires et maternelles...). Les formulaires de candidature seront prochainement communiqués.

L'appel à contribution pour le séminaire « Terre numérique » concerne les enseignants des 1er et 2nd degrés de tous les champs disciplinaires. Le dépôt des candidatures s'effectue via le lien :

<https://ppe.orion.education.fr/centrevaledeloire/itw/answer/s/FP3pAwXKLr/k/QTenfeU>

Les enseignants qui participeront animeront les ateliers de présentation et d'échanges de pratiques « ExplorCamps » (ateliers tournants exploratoires).

Renforcer et rendre visible l'existant : les équipes pédagogiques sont invitées à faire remonter et faire connaître les projets numériques mis en œuvre dans leurs écoles et établissements.

Lien vers le site académique : <https://www.ac-orleans-tours.fr/territoires-numeriques-educatifs-122842>

LES CONTACTS

1er degré

Cindy Di-Pizzo, Erun référent TNE : Cindy.Di-Pizzo@ac-orleans-tours.fr

Equipes de circonscription

Communes ou communautés de communes à contacter pour le co-financement

2nd degré

Chargés de mission de proximité : ce-dane18@ac-orleans-tours.fr

Département et Région à contacter pour le co-financement

Mettre en copie

Drane : tne.cher@ac-orleans-tours.fr